

La CAP Locale d'affectation des cadres A s'est tenue le 17 juillet.

En dehors de notre désaccord persistant sur les règles de priorités qui ont été appliquées au PCRFP Sud Isère, les règles d'affectation ont été respectées pour le mouvement juridique (un bémol toutefois sur un poste cadastre).

On notera que l'effectif du cadre A sur le département (en regard du Tagerfip) est légèrement excédentaire (+5,6 ETPT), pour 237 postes implantés.

53 agents avaient déposé une demande (23 mutations locales par fiche de vœux et 30 fiches de souhaits).

2 mutations locales n'ont pu être satisfaites :

- une affectation d'office sur un poste non demandé (mais conformément à l'affectation nationale et avec son accord),
- un non-affecté, suite à une erreur de la DGFIP lors du mouvement national, car une personne de plus que le nombre de postes disponibles, a été affectée en Grenoble Contrôle (l'agent a été affecté conformément à l'affectation nationale après CAPL).

Les autres agents ont tous obtenu un de leurs choix (mais parfois dans les derniers).

La situation est beaucoup plus contrastée pour les fiches de souhaits, où de nombreux agents n'ont pu obtenir leurs premiers choix, voire n'ont rien obtenu.

On rappelle que seuls les agents affectés "direction" au niveau national (ou ALD Isère ou Grenoble) peuvent demander un poste précis à l'intérieur de l'affectation "direction" (les ALD restant toutefois ALD, donc susceptibles d'être déplacés hors direction).

Malgré le sureffectif, à l'issue du mouvement juridique, de l'affectation des ALD et des détachements, le poste du SPF Grenoble 2 reste non pourvu.

On notera une nouvelle fois le nombre assez important de détachements qui n'ont pas de raison médicale ou sociale.

Il est souhaitable que les agents détachés n'oublient pas de remplir une demande de mutation lors des mouvements nationaux et locaux, afin tout d'abord de sécuriser leur situation et aussi de libérer le poste duquel ils sont détachés afin qu'il puisse être offert aux mouvements (national et local).

Nous avons voté contre le projet de mouvement.

Les élus Solidaires Finances Publiques 38 en CAPL A restent à votre disposition pour tout renseignement,

Jean-Pierre HUSNI
CFP Grenoble Grésivaudan
04.76.54.91.38

Catherine NORMANDON
CFP Grenoble Rhin et Danube
04.76.39.25.95

Ludovic PLOTON
CFP Grenoble Rhin et Danube
04.76.86.97.86

Marie-Line AZENCOTT
CFP Grenoble Rhin et Danube
04.76.86.97.65